

voir d'énormes sommes d'argent supplémentaires au moyen de l'impôt progressif sur le revenu. Cela a permis au gouvernement fédéral de se lancer dans des programmes d'assistance sociale plus vastes, sans que le partage des compétences entre les provinces et l'État fédéral ait été bien délimité. Faute de bonnes garanties quant au contrôle et à la restriction des dépenses, comme on s'en est rendu compte à la conférence de Victoria, les gouvernements, tant fédéral que provinciaux, ont été forcés d'appliquer des programmes coûteux et coûteux, dont nous commençons tout juste à saisir les conséquences et parmi lesquels nous commençons à reconnaître des priorités.

Pour ce qui est des répercussions du budget sur l'agriculture, et surtout sur la culture des céréales dans l'Ouest, le budget ne prévoit malheureusement rien pour aider cette industrie qui se trouve en très mauvaise posture. L'annonce faite par la Commission du blé d'un paiement final de 7.2c. le boisseau pour le blé du Nord n° 1 révèle que le paiement total pour l'année a été de 157.2c. le boisseau à la Tête des lacs, soit les prix les plus bas reçus par les cultivateurs depuis 16 ans. Mais le dollar n'a pas aujourd'hui la même valeur qu'en 1953-1954, loin de là, et les frais d'exploitation ne sont pas les mêmes non plus.

● (12.10 p.m.)

Selon les chiffres du BFS, le revenu agricole a été durement frappé. En 1969, il était de 117.1 millions au Manitoba; en 1970, il a été de 78.6 millions, ce qui représente une réduction d'un tiers en un an. En Saskatchewan, la baisse a été encore plus marquée; le revenu était de 402.9 millions en 1969 et de 202.7 millions en 1970, soit une baisse de 50 p. 100. La situation n'a pas été tout à fait aussi mauvaise en Alberta, la réduction y étant de 20 p. 100. Pour les trois provinces des Prairies réunies, le revenu net des cultivateurs a baissé de 803 millions à 507 millions en 1970, soit de 37 p. 100. Les revenus agricoles ont baissé de 24 p. 100 au Canada, mais, si les Prairies sont exclues, nous constatons un fléchissement de 10 p. 100 seulement. Mais une réduction de 33 p. 100 au Manitoba et une autre de 50 p. 100 en Saskatchewan représentent bel et bien une catastrophe. Vraiment, c'est une bien grande catastrophe. Le ministre avait cru à une vente de céréales sans précédent cette année. Malheureusement, nous aurons aussi à faire face à des prix exceptionnellement bas, sauf peut-être à l'égard du colza.

En outre, si l'on considère que les recettes céréaliers dans les régions désignées de la Commission du blé ont atteint en 1966-1967 1,353 millions de dollars et 1,213 millions en 1967-1968 alors qu'en 1968-1969 elles ne s'élevaient qu'à 860 millions, en 1969-1970 à 855 millions et d'après l'extrapolation pour l'année-récolte 1970-1971 à un milliard de dollars, il est bien évident que les agriculteurs sont en bien mauvaise posture. Si nous considérons que le plan de stabilisation des céréales va mettre fin à l'engagement du gouvernement fédéral de verser 60 millions de dollars pour les frais d'emmagasinage des grains, montant qui ne figurait pas dans le revenu antérieur, et qu'il le remplacera par une imposition déductible de 2 p. 100 sur le revenu brut que reçoivent actuellement les cultivateurs, il n'y a pas alors lieu de s'étonner que les agriculteurs de l'Ouest ne voient pas d'un très bon œil

ledit programme. Les débours de 100 millions de dollars qui se sont ajoutés cette année du fait du plan de stabilisation des céréales si controversé n'ont pas tourné à l'avantage du gouvernement comme viennent de l'indiquer les élections en Saskatchewan. Si le gouvernement avait suivi depuis longtemps les conseils qu'il reçoit de ce côté-ci de la Chambre et s'il avait séparé les deux programmes, il s'en trouverait beaucoup mieux.

Il ne consacre actuellement qu'une quarantaine de millions de dollars au plan de stabilisation des céréales. En partant d'une formule basée sur la récolte de l'année précédente, les recettes de cinq ans seront les plus faibles qu'on ait connues en dix ans et il n'y a guère de chance que le gouvernement fédéral ne consente de substantiels versements avant 1975 à moins qu'il ne se produise une chute désastreuse de revenus chez les cultivateurs. Le plan de stabilisation des céréales ne leur laisse guère d'espoir d'ici quatre à cinq ans. Cette voie suivie est réellement une insulte à l'industrie céréalière de l'Ouest et elle indique que d'après le gouvernement cette industrie n'est pas digne d'un grand intérêt.

Je tiens à souligner que les perspectives de vente des céréales de provende pour l'année prochaine ne sont pas aussi mirobolantes qu'on l'a laissé entendre à moins que la récolte de maïs ne soit une catastrophe aux États-Unis. En outre, il y a des indices qui laissent présager que nous devrons renoncer aux ventes sur nos marchés traditionnels par suite de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun européen et de l'établissement de droits de douane. L'an dernier, les Japonais nous ont acheté 3 millions de boisseaux de blé, alors que leurs achats aux États-Unis se sont élevés à 100 millions de boisseaux, bien que la production de ce pays soit inférieure à la nôtre. La faible qualité des céréales et les difficultés extraordinaires de nos producteurs céréaliers de l'Ouest remontent à la campagne agricole de 1968-1969 où une très petite quantité de blé et de céréales de provende a été acheminée vers les marchés mondiaux et où nous avons exporté tout juste un peu plus de 150 millions de boisseaux. Ceci montre que la question des débouchés est importante et qu'il est extrêmement important, aux yeux des producteurs de céréales de l'Ouest, que nous continuions à déployer de grands efforts dans ce domaine.

Voyons maintenant les propositions à long terme renfermées dans le budget et les réformes fiscales affectant la masse des Canadiens, celles touchant les entreprises non constituées en sociétés qui englobent la majorité des cultivateurs. Rien ici n'offre d'espoir au cultivateur. En réalité, il semble plutôt que le gouvernement veuille encore rabaisser le cultivateur dans l'ordre des valeurs humaines. J'estime que dans notre vaste pays si peu peuplé, les entreprises privées et les agriculteurs ont fait une très grande et très précieuse contribution à l'économie et je ne vois pas que ce budget leur offre le moindre encouragement. Ils sont pourtant indispensables dans le vaste champ de notre économie; ils sont indispensables au peuplement de territoires inexplorés. Les petites localités ont besoin du sens aigu des affaires qui stimule l'entreprise autonome souvent précurseur de l'industrie locale.

Ce sera pour eux un autre fardeau important que l'impôt sur les gains de capital. Il leur sera ainsi de plus en plus difficile d'accumuler du capital à même ce revenu sur lequel ils comptent tant pour leur expansion et la